

Société Camerounaise d'Ophtalmologie

Comité scientifique

Instructions aux auteurs et consignes aux orateurs

I. Instructions aux auteurs

a. Informations générales

- i.** Les auteurs doivent s'inscrire au plus tard le 31 décembre précédant le congrès, en payant les frais d'inscription appropriés. Passé ce délai, l'inscription sera majorée de 25%.
- ii.** Ils doivent s'assurer que tous les co-auteurs ont donné leur approbation avant l'inclusion de leurs noms dans le résumé.
- iii.** Les résumés soumis au comité scientifique du congrès sont acceptés en Français ou en Anglais.
- iv.** Un même chercheur ne peut soumettre que cinq résumés au maximum. Toutefois, le comité scientifique se réserve le droit de n'en sélectionner et de ne retenir que les meilleurs.
- v.** Si un résumé est accepté, la SCO se réserve le droit de le publier sous forme imprimée et/ou électronique.
- vi.** La SCO ne correspond qu'avec l'auteur présentateur même s'il n'est pas l'auteur principal du travail de recherche. A cet effet, assurez-vous que l'adresse e-mail que vous avez communiquée est appropriée.
- vii.** L'auteur présentateur est la seule personne capable de demander valablement le changement d'orateur pour le congrès. Le présentateur remplaçant doit être un co-auteur.
- viii.** La date limite de soumission des résumés est fixée au 31 Décembre de chaque année.

- ix. Le comité scientifique étudie les résumés soumis et apprécie :
 - 1. Leur qualité scientifique et rédactionnelle
 - 2. Leur pertinence par rapport aux thèmes du congrès
- x. L'auteur correspondant sera notifié sur les corrections à apporter le cas échéant.
- xi. Une nouvelle soumission est possible après corrections, dans un délai d'une semaine.
- xii. Les résumés peuvent être rejetés si :
 - 1. Il ne s'agit pas d'une recherche originale
 - 2. Il s'agit d'un plagia
 - 3. La méthodologie est inadéquate
 - 4. Les conclusions sont inappropriées
 - 5. Les exigences éthiques ne sont pas respectées
- xiii. L'orateur sera notifié dans les 2 semaines suivantes c'est-à-dire au plus tard le 15 Janvier de l'année du congrès, de la décision du Comité scientifique.

b. **Type de communication**

Les communications seront proposées par leurs auteurs dans les catégories suivantes :

- i. Communications orales.
- ii. Communications affichées papier (posters) ou électronique (power point sur ordinateur).
- iii. Communications filmées (Vidéo).

Toutefois, le comité scientifique se réserve le droit d'accepter le résumé dans une catégorie différente de celle proposée par son ou ses auteurs

II. Instructions de rédaction du résumé

a. Les résumés soumis doivent obéir aux normes suivantes :

- i. Titre : de 30 mots maximum (suivi de sa traduction dans la seconde langue)
- ii. Noms : en majuscule et initiales du ou des prénoms de tous les auteurs suivis de la ville et du pays de chacun entre parenthèses et séparés par une virgule à chaque fois. Un point final doit être mis à la fin, après le dernier auteur. Le nom de l'orateur doit être en gras.

Exemple : **KOKI G** (Douala Cameroun), EPEE E, DOHVOMA A, MVILONGO C (Yaoundé Cameroun)
- iii. Coordonnées et email de l'auteur correspondant.
- iv. Le corps du résumé doit comporter au maximum 250 mots pour les textes structurés et 150 mots pour les non-structurés.
- v. Police Arial, Calibri ou Times New Roman.
- vi. Taille de police 12
- vii. Interligne de 1,15
- viii. Mots clés ; ≤ 5 et ≥ 2 .
- ix. Le corps du résumé est constitué ainsi qu'il suit :
 1. Pour les Articles originaux : Introduction, Matériel et méthode, Résultats, Conclusion, Mots-clés.
 2. Pour une Série de cas cliniques (mini-série de 5 cas cliniques): Introduction, Observation, Conclusion, Mots-clés.
 3. Pour une communication filmée : Objectif, Résumé du contenu.

NB:

Ne pas inclure dans les résumés soumis: les tableaux, les figures, les références, les illustrations.

III. Consignes aux orateurs

a. Communication orale

- i. Durée maximale: 8 minutes
- ii. Les présentations doivent être de préférence au format PowerPoint compatible PC. (Votre ordinateur ne pourra pas être utilisé dans la salle de conférence)
- iii. Utiliser les polices classiques reconnues par les PC
- iv. Utiliser des polices sans empattement, trait horizontal au haut et au bas du jambage. Éviter les termes en italique. Maximum de 3 types de polices et de caractères par présentation (une pour les titres, l'autre pour le texte et la dernière pour les effets).
- v. Taille minimale de la police = 24
- vi. Le format de projection est 4/3
- vii. Power Point 2016 et les versions antérieures seront acceptées
- viii. Enregistrez votre fichier au format .Pptx pour une meilleure compatibilité
- ix. Intégrez les images et les vidéos en utilisant la fonction « Insérer ». Les photos doivent être en format jpeg
- x. Limitez vos fichiers vidéo et son à 1 Go et privilégiez les formats .mp4 et .wmv
- xi. Le comité d'organisation du congrès disposera d'ordinateurs, de vidéoprojecteurs et de pointeurs laser pour les présentations orales dans toutes les salles.

- xii. Les intervenants devront envoyer leur présentation par mail un jour avant ou la faire enregistrer dans une clé USB vierge de tout autre élément auprès du secrétariat du congrès au minimum deux heures avant la présentation.
- xiii. La deuxième diapositive doit signaler tout conflit d'intérêt en rapport avec les auteurs et/ou le travail présenté

b. Communication affichée

i. Poster papier

1. La communication affichée devrait présenter un travail ou un cas clinique original et sa prise en charge.
2. Le poster papier doit être une représentation visuelle fidèle de l'abstract accepté.
3. Aux dimensions du format A0
4. Orienté en style portrait,
5. Les posters papiers seront affichés pendant toute la durée du congrès par les soins de l'auteur, à l'endroit indiqué par les organisateurs. L'auteur communicateur devra être présent aux horaires indiqués par les organisateurs pour la présentation.

ii. Poster électronique

1. Power point de dix diapositives au maximum

iii. Film

1. Les films en français ou anglais sur flash drive auront une durée maximale de 10 minutes.
2. Taille du fichier \leq 1 Go comprenant image et son.